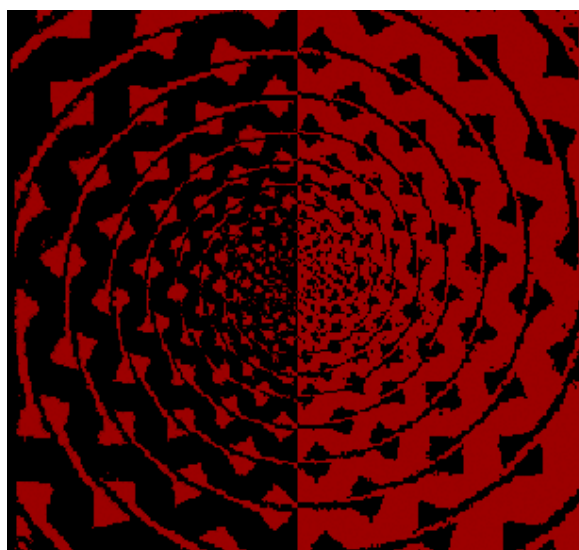


UCL Université catholique de Louvain



Centre de philosophie du droit

# Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit



Titre : *Emotion, rôle et action, L'apport de Sartre à une phénoménologie radicale des rôles.*

Auteur (s) : Raphaël Gély

N° : 96

Année : 2002

© CPDR, Louvain-la-Neuve, 2002

This paper may be cited as : Gély Raphaël, « *Emotion, rôle et action, L'apport de Sartre à une phénoménologie radicale des rôles* », in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, n°96, 2002.

## Emotion, rôle et action

### L'apport de Sartre à une phénoménologie radicale des rôles

par Raphaël Gély (FNRS/UCL)

A l'inverse d'une compréhension objectivante de l'expérience humaine qui enferme l'être humain en lui-même, qui en fait une totalité de comportements en rapport fonctionnel avec un dehors, la phénoménologie décrit la subjectivité, grâce à l'intentionnalité, comme sortie de soi, comme présence, comme une ouverture au dehors :

*“Cette mise en phénoménalité, écrit Michel Henry, consiste dans le mouvement par lequel l'intentionnalité se jette hors de soi en se dépassant vers ce qui se trouve dès lors posé devant son regard et que Husserl appelle son ‘corrélat intentionnel’ ou encore un ‘objet transcendant’”*<sup>1</sup>.

Si, du point de vue de l'attitude naturelle, cette expérience fondamentale de la subjectivité semble aller de soi jusqu'à pouvoir être oubliée au profit même de ce qu'elle rend possible, l'enjeu des différentes réductions mises en œuvre par les phénoménologues consiste précisément à interroger les modalités de cette expérience première de la présence, de ce qui ne se laisse ni déduire ni vérifier empiriquement mais qui possibilise tous les actes du sujet. Au cœur de l'expérience, il y aurait pour la subjectivité une capacité à vivre chacun de ses actes comme possibilisé par son appartenance à la vie originaire, la subjectivité ne se laissant plus seulement dès lors définir comme effectuation de soi<sup>2</sup>. Autrement dit encore, la subjectivité se laisse décrire par les phénoménologues comme une capacité à saisir en chacun de ses actes la vie même qui les possibilise et les dépasse<sup>3</sup>. Au sein de ses différentes effectuations de soi, la

---

1 HENRY M., *Incarnation. Une philosophie de la chair*, Paris, Seuil, 2000, p. 50.

2 “Ainsi sommes-nous renvoyés invinciblement de la possibilité transcendantale du monde sensible, laquelle réside dans le corps transcendantal intentionnel qui le donne à sentir, à la possibilité transcendantale de ce corps intentionnel lui-même – à l'auto-révélation de l'intentionnalité dans la vie” [*ibid.*, p. 168].

3 Cf. MAESSCHALCK M., *Pour une éthique des convictions. Religion et rationalisation du monde vécu*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1994, p. 330.

subjectivité est amenée à se vivre comme potentialisée par son appartenance à “l’impulsion normative de la vie”<sup>4</sup>. La phénoménologie peut en ce sens être comprise comme un effort pour rejoindre en tout vécu cette disposition originaire du vivant à la vie, cette expérience originaire de la donation normative d’un pouvoir-être<sup>5</sup>.

Dans cette attitude d’ouverture à la dimension originaire de la vie en tout vivant, la méthode phénoménologie revêt ainsi une portée éthique constitutive<sup>6</sup>. Cherchant en effet à rejoindre la disposition originaire du sujet à la vie, la phénoménologie est amenée à décrire la subjectivité à partir de sa capacité instauratrice à vivre chacun de ses actes comme possibilisé par son appartenance même au processus d’auto-affection et d’effectuation de soi de la vie originaire. Au sein même de ses différentes effectuations de soi, la subjectivité se vit comme “potentialisée” par son appartenance à une vie qui la donne à elle-même tout en la dépassant.

Comme nous le verrons, cette compréhension du projet phénoménologique rend possible une relecture de certaines des thèses essentielles de Sartre relatives à la phénoménologie des rôles. Une telle relecture de Sartre nous permettra de développer une interrogation portant sur le processus par lequel les acteurs sont amenés à inscrire leur expérience des rôles dans l’unité synthétique de leur appartenance à la vie originaire. Dans cette perspective, il ne s’agira pas seulement d’interroger les compétences pragmatiques des acteurs à prendre en charge leurs rôles. Il s’agira également de décrire les modalités d’un engagement phénoménologique des acteurs dans le procès même de cette prise en charge<sup>7</sup>.

---

4 MAESSCHALCK M. et KOKOSZKA V., “Phénoménologie et auto-organisation”, in FELTZ B., CROMMELINCK M. et GOUJON Ph. (eds.), *Auto-organisation et émergence dans les sciences de la vie*, Bruxelles, Ousia, 1999, pp. 405-420, p. 419.

5 Cf. MAESSCHALCK M., “L’éthique des convictions et le rapport à la vie originaire. Critique de la lecture habermasienne de Husserl”, in BRISART R. et CÉLIS R. (eds.), *La Voix des phénomènes. Contributions à une phénoménologie du sens et des affects*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1995, pp. 331-357, p. 355.

6 Cf. *ibid.*, p. 343.

7 Une telle relecture des enjeux de l’entreprise phénoménologique a été initialement entreprise par nous à partir d’une radicalisation de certaines des thèses fondamentales de Merleau-Ponty [cf. GELY R., *La genèse du sentir. Essai sur Merleau-Ponty*, Bruxelles, 2000]. Mais elle est également susceptible d’un autre chemin impliquant une attention particulière à la portée spéculative du transcendantalisme en phénoménologie. De ce point de vue, l’interprétation qu’il est possible d’élaborer des perspectives de Michel Henry à partir de Fichte et Schelling confirme l’intérêt des nombreuses tentatives contemporaines de croisement entre les paradigmes phénoménologique et idéaliste [cf. MAESSCHALCK M., “L’incarnation dans les christologies spéculatives. De Fichte et Schelling à Michel Henry”, in *Incarnation*, sous la direction de M.

Pour saisir l'enjeu de cette distinction entre une élucidation de type pragmatique et une élucidation de type phénoménologique de l'expérience des rôles, il est intéressant de renvoyer à la façon dont cette distinction fonctionne également au niveau d'une théorie de la communication. Du point de vue d'une telle théorie, il importe en effet de distinguer les compétences pragmatiques des acteurs à entrer dans le processus communicationnel et le vouloir-être des sujets, la créativité à l'œuvre, la "dynamique de la signifiante"<sup>8</sup> qui anime ce processus communicationnel<sup>9</sup>.

De la même façon ici, nous distinguons les compétences des acteurs à produire des actes, les assumer, et le processus d'engagement des acteurs dans l'épreuve même de cette expérience. Ces deux niveaux de description ne peuvent ni être confondus ni être séparés l'un de l'autre<sup>10</sup>. La production des actes ne doit donc pas seulement être décrite à partir du processus d'effectuation de la subjectivité qui assume ses actes. Elle doit l'être également à partir de l'appartenance potentialisante de la subjectivité à la vie phénoménologique, autrement dit, à partir de l'épreuve que la subjectivité fait d'elle-même comme subjectivité vivante au sein même de la production de ses actes.

Si l'on applique une telle distinction à la question de la prise en charge des rôles, on obtient le point de vue d'une phénoménologie radicale des rôles. Celle-ci peut être comprise comme une description de la façon dont l'expérience des rôles s'articule au processus de genèse du sentiment d'appartenance de la subjectivité à la vie phénoménologique. Cette radicalisation de la phénoménologie des rôles nous permettra de montrer de quelle façon ce sentiment d'appartenance de la subjectivité à la vie phénoménologique est lié de façon constitutive à cette expérience même des rôles.

Nous distinguons ainsi, pour l'élaboration d'une phénoménologie radicale des rôles, une double disposition de la subjectivité, une disposition pragmatique de la subjectivité à assumer ses rôles et une disposition intuitive de la

---

OLIVETTI, *Biblioteca dell'Archivio di Filosofia*, 1999, pp. 673-690 ; KOKOSZKA V. et MAESSCHALCK M., "La forme communautaire du jugement éthique chez Michel Henry. Filiation et fraternité", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, (76) 1999]. Pour les implications et les enjeux d'un croisement entre ces deux chemins, cf. GELY R., "Réversibilité et asymétrie des rôles chez Michel Henry et Merleau-Ponty", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, 97 (2002), 34 pp.

8 LADRIERE J. *L'articulation du sens*, 2 tomes, Paris, Cerf, 1984, t.2, p. 31.

9 Pour cette question, cf. MAESSCHALCK M., *Raison et pouvoir. Les impasses de la pensée politique postmoderne*, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 1992, pp. 111-142.

10 Cf. *ibid.*, p. 121.

subjectivité à faire l'épreuve de son inscription dans le dynamisme de la vie phénoménologique.

Ce nécessaire croisement entre ces dispositions est remarquablement mis en évidence par Bourdieu dans sa sociologie des *habitus*. Si l'on part en effet de la définition la plus simple qu'en donne Bourdieu, le champ social peut être compris comme le rapport entre un jeu et une disposition à jouer<sup>11</sup>. Le jeu se définit par un certain type d'espace de distribution des rôles et par l'ensemble des *habitus* qui permettent aux acteurs de les incorporer, c'est-à-dire, non seulement de les intérioriser, mais de les appliquer au regard des situations nouvelles qu'ils ont à rencontrer<sup>12</sup>. L'*habitus* bourdieusien se distribue lui-même en deux grands types de schèmes, les schèmes de production des pratiques et les schèmes de perception et d'appréciation des pratiques<sup>13</sup>. Comme l'écrit Marc Maesschalck, "Grâce au schématisme de l'*habitus*, la forme des pratiques sensées est en même temps un principe *objectif* d'orientation et un principe *subjectif* d'appréciation"<sup>14</sup>. Bourdieu introduit dans le processus d'effectuation de la subjectivité en prise avec ses rôles la possibilité d'un chemin d'invention de soi-même lié à l'appréciation subjective d'un certain art de vivre<sup>15</sup>. C'est en ce sens que l'*habitus* engendre à la fois une capacité d'action et une capacité d'appréciation de la conformité de l'acte effectué avec la cohérence d'un certain art de vivre. Les expériences originaires chez Bourdieu ont la double fonction d'engendrer un certain style d'effectuation de soi dans la prise en charge des rôles et de potentialiser, de nourrir, de dynamiser ce processus en forgeant le sentiment d'un certain art de vivre :

"Bourdieu met donc en évidence la dimension esthétique de la pratique comme le "sentiment d'être à sa place", la satisfaction d'avoir réussi (et donc perpétué) son rôle. On pourrait, sans trahir l'intuition, parler du *plaisir* engendré par l'*invention* qui convient au cadre préalable des conditions d'existence"<sup>16</sup>.

Il n'y a pas d'expérience des rôles qui ne soit accompagnée pour l'acteur d'un sentiment d'appartenance à un certain art de vivre. Mais tout se passe

---

11 Cf. BOURDIEU P., *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 34.

12 Cf. MAESSCHALCK M., *Normes et contextes. Les fondements d'une pragmatique contextuelle*, Hildesheim, Olms, 2001, p. 292.

13 Cf. BOURDIEU P., *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p. 156.

14 MAESSCHALCK M., *Normes et contextes, op. cit.*, p. 107.

15 Cf. MAESSCHALCK M., "Une éthique des styles de vie ? Questions au schématisme de Bourdieu", in *Science et Esprit*, (2) 1998, pp. 155-176, p. 157.

16 MAESSCHALCK M., *Normes et contextes, op. cit.*, p. 296.

précisément chez Bourdieu comme si cette expérience des rôles était nécessairement coupée de tout rapport à la question de l'émergence de nouvelles formes de vie<sup>17</sup>. Le processus de composition des rôles est toujours déjà pré-déterminé par la cohérence objective du contexte et le pouvoir d'adhésion subjective des acteurs à leurs rôles est toujours déjà incorporé au processus de reproduction de cette cohérence.

Toute la question est alors de savoir s'il n'est pas possible d'envisager de façon plus dynamique l'articulation de ces deux dispositions de la subjectivité. Dans cette perspective, comme nous allons le montrer, toute expérience des rôles implique une négociation qui porte sur les conditions d'instauration du sentiment potentialisant d'une appartenance au mouvement même de la vie phénoménologique. Toute expérience des rôles implique également une négociation portant sur les conditions d'instauration de nouveaux rôles et de nouvelles compositions de rôles. L'effectuation de la subjectivité qui assume ses rôles est ainsi liée à une double conditionnalité, à une conditionnalité où se joue la possibilité *intuitive* d'assumer ses rôles à l'intérieur du dynamisme de la vie phénoménologique, et à une autre conditionnalité où se joue la possibilité *pragmatique* d'une composition des rôles<sup>18</sup>.

L'enjeu d'une telle interrogation est de mettre en évidence une réflexivité capable de lier ces deux niveaux de conditionnalités au sein de toute expérience des rôles. Cette réflexivité n'est donc pas seulement celle par laquelle l'acteur prend recul par rapport à la façon dont il a joué et joue son rôle, se donne les moyens de le réinventer en fonction des situations. Et elle n'est pas non plus seulement celle par laquelle l'acteur éprouve de façon potentialisante l'irréductibilité de sa vie par rapport à toute forme particulière d'effectuation de soi. Du point de vue d'une phénoménologie *radicale* des rôles, il s'agit de dépasser toute opposition entre ces différents niveaux de constitution de l'expérience des rôles. Chaque expérience des rôles se saisit en son effectuation même comme une expérience parmi d'autres possibles. Il y a en ce sens une pluralité de types d'expérience des rôles, chaque type se caractérisant par des conditions spécifiques de potentialisation et d'effectuation. Dans la perspective

---

17 Cf. *ibid.*, p. 291.

18 Cette question de l'articulation entre une conditionnalité intuitive et une conditionnalité pragmatique s'inspire de façon étroite de la lecture que Marc Maesschalck propose de la théorie du droit chez Fichte [cf. MAESSCHALCK M., *Droit et création sociale chez Fichte. Une philosophie moderne de l'action politique*, Louvain-Paris, Vrin, 1996, en particulier, pp. 75-158 ; ID., "Philosophie de l'action et intersubjectivité, Fondements de la pensée politique de Fichte", in *Science et Esprit*, 44, 1992, pp. 25-44 ; ID., "Moi et corporéité chez Fichte, La question d'une éthique des corps", in *Études d'anthropologie philosophique*, t. 5, éd. par Gh. Florival, Vrin/Peeters, Paris/Leuven, 1994, pp. 127-153].

d'une phénoménologie radicale des rôles, la thèse défendue est que le processus de prise en charge des rôles n'est pas aveugle à ses propres conditions de potentialisation et d'effectuation. Il s'agira de mettre en évidence une réflexivité constitutive de toute forme d'expérience des rôles.

## 1. Pour une critique sartrienne du fonctionnalisme

Une des thèses de Sartre en matière de phénoménologie des rôles consiste à affirmer que "le sens pratique d'un rôle ne détermine pas la logique d'action de l'agent qui le remplit"<sup>19</sup>. Dans cette perspective, il faut se défaire de l'illusion qui consiste à croire que la logique d'action par laquelle l'acteur vient à la rencontre de son rôle est pré-déterminée par le rôle lui-même. Le rôle deviendrait alors "une nouvelle égoïté substantielle dont proviendrait l'action"<sup>20</sup>. Tout rôle est rempli par une subjectivité qui se vit et s'invente en lui, si bien qu'un rôle peut être pris en charge à partir de différentes logiques d'action et faire par conséquent l'objet d'expériences fondamentalement différentes<sup>21</sup>.

Le rapport sartrien de la subjectivité aux rôles est toujours un rapport problématique qui semble en un premier temps renvoyer la subjectivité à une impossibilité, celle de faire l'épreuve de soi dans la prise en charge même de ses rôles. Tout se passe comme si certaines des dimensions de l'expérience des rôles, comme celle par exemple de la prévisibilité, étaient opposées à la spontanéité et à la singularité du pour-soi. C'est ainsi que l'analyse sociologique des organisations telle qu'elle se développe dans les travaux de M. Crozier et E. Friedberg trouve des appuis dans une certaine philosophie sartrienne où gagne celui qui réussit à garder son comportement futur imprévisible tout en objectivant le comportement de l'autre<sup>22</sup>. Cette position, opposée à celle de T. Schelling selon laquelle gagne celui qui rend son comportement futur parfaitement prévisible en se liant les mains<sup>23</sup>, repose sur l'idée que l'apprentissage de nouveaux jeux doit passer par la reconnaissance par chacun de sa liberté et de sa capacité à jouer autrement<sup>24</sup>. En passant d'une terminologie

---

19 MAESSCHALCK M., "Habitus et lien social. IV. L'apport de Sartre à une "typique" du contexte", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, 54 (1998), p. 3.

20 *Ibid.*

21 Cf. *ibid.*, p. 1.

22 Cf. CROZIER M. et FRIEDBERG E., *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Seuil, 1981, p. 212.

23 Cf. *ibid.*, p. 70.

24 Cf. *ibid.*, p. 413.

basée sur le concept de rôle à une terminologie basée sur le concept de jeu<sup>25</sup>, M. Crozier et E. Friedberg entendent ainsi développer une philosophie des rôles basée sur une dialectique de la régularité et de la liberté<sup>26</sup>.

Si cette dialectique est bien présente dans la philosophie de Sartre, elle ne rend cependant pas compte de la façon dont celui-ci décrit le rapport de l'acteur à ses rôles. La philosophie de Sartre n'est pas une philosophie qui met en avant un acteur opportuniste sachant tirer parti des marges d'incertitudes liées à notre condition d'êtres libres<sup>27</sup>. Certes, un des apports des travaux de M. Crozier et E. Friedberg est bien de montrer que l'incertitude n'est pas seulement le fait d'une rationalité limitée, mais le fait aussi de la liberté. Toutefois leur compréhension du rapport de l'acteur à ses rôles ne met pas en évidence les transformations de la subjectivité impliquées dans la prise en charge des rôles. L'acteur se rapporte alors aux rôles comme à autant de moyens qui se composent en vue de certaines fins. Sur le plan tant individuel que collectif, notre thèse est que cette capacité pour le sujet d'assumer un rôle implique une réflexivité qui porte sur les conditions de potentialisation et d'effectuation de son engagement même dans le rôle. Toute la question est de comprendre de quelle façon la subjectivité peut adhérer au rôle qu'elle est en train de jouer, comment elle peut y croire et s'y attester.

## **2. Phénoménologie de l'action et phénoménologie du rôle**

A l'appui de notre thèse, il importe dans un premier temps de montrer que le rôle n'est pas décrit par Sartre comme un simple moyen pour la subjectivité, autrement dit, que la subjectivité ne se rapporte pas seulement à ses rôles comme à des instruments la dotant d'un positionnement social et d'un ensemble de possibilités. Pour saisir le sens d'une telle affirmation, il importe tout d'abord d'explicitier succinctement une des thèses fondamentales de Sartre en matière de phénoménologie de l'action. Celle-ci consiste à affirmer que le projet que je suis en train de réaliser est toujours déjà vécu par moi comme un projet anticipant imaginativement le possible commencement d'un projet suivant<sup>28</sup>. Cette intention par laquelle le sujet se vit comme habitant déjà le terme de son action actuellement à faire s'effectue par l'ouverture imageante du possible contingent d'un nouveau projet dont la réalisation suivra peut-être la réalisation

---

25 Cf. *ibid.*, p. 113.

26 Cf. *ibid.*

27 Pour cette question, cf. GIOVANNANGELI D., *Le retard de la conscience. Husserl, Sartre, Derrida*, Bruxelles, Ousia, 2001, p. 117.

28 Pour un approfondissement de cette question, cf. GÉLY R., *La genèse du sentir. Essai sur Merleau-Ponty, op. cit.*, pp. 146-168.



du projet actuellement en cours. Se projeter au terme d'une action à faire, c'est se projeter comme habitant virtuellement le commencement d'un projet qui suivra peut-être la réalisation de cette action. Une fois ce projet achevé, le projet ouvert se donnera peut-être lui-même comme un projet à faire. Cette ouverture imageante du commencement d'un projet possible permet donc au sujet d'habiter virtuellement le terme du projet présent. En habitant déjà virtuellement le terme de ce projet, le sujet s'incarne au sein même de la suite discrète des gestes qu'il va réaliser. Tout se passe alors comme si toute l'action était présente au sein de chacun des gestes qui la composent. Dans cette perspective, le pour-soi ne cesse donc de se reprendre en anticipant son propre avenir. Il s'objective par son faire, et "resubjective" cette objectivation de lui-même, non pas en annulant l'effectuation de son action, mais en anticipant imaginativement la possibilité de l'action suivante. Toute la question est alors de savoir si cette phénoménologie peut rendre compte de tous les aspects de cette expérience par laquelle l'acteur prend un charge un rôle, l'assume.

### *2.1. Temporalité linéaire de l'action et temporalité récursive du rôle*

De prime abord, il semble en effet nécessaire de distinguer la façon dont la subjectivité s'atteste dans l'effectuation de l'un de ses projets et la façon dont la subjectivité s'atteste en prenant en charge un rôle. Ainsi, si nous reprenons les fameuses descriptions de Sartre sur cet homme qui est en train d'écrire un livre<sup>29</sup>, il est possible de montrer que l'effectuation de ce projet d'écrire un livre ne devient phénoménologique que par l'anticipation imaginaire du possible commencement d'une action qui suivra peut-être l'accomplissement du projet actuellement en cours. Dans cette perspective, que ce soit en se donnant le projet d'écrire un livre ou en se donnant le projet de faire n'importe quoi d'autre, c'est une même phénoménologie de l'action qui est à l'œuvre. Cette dynamique signifiante que le sujet cherche pour accomplir phénoménologiquement son action, pour avoir le sentiment que cette action qu'il est en train d'accomplir est bien son action, pour pouvoir s'y sentir chez lui, s'instaure par l'ouverture imageante d'une possible action suivante. Chez Sartre, c'est toujours par le dépassement imaginaire du projet en cours qu'il y a potentialisation et effectuation phénoménologique de celui-ci.

Mais il y a une différence fondamentale entre l'action d'écrire un livre et le fait de prendre en charge, d'assumer un rôle comme celui d'écrivain. Dans un premier temps, on pourrait dire que l'écrivain est celui qui a choisi de construire une partie de sa vie sur la base du projet récurrent d'écrire des livres. Les

---

29 Cf. SARTRE J.-P., *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard (Tel), 1943, pp. 72-73.

modalités effectives d'écriture de chacun de ces livres seront toujours liées au contexte. Il reste toutefois que la répétabilité d'une action caractéristique est inscrite dans le sens du rôle. Le rôle détermine un agir récurrent. Il est possible d'écrire un seul livre pour témoigner d'une expérience vécue, sans donc que le projet en cours se temporalise à l'horizon du renouvellement d'un même type de projet, à l'horizon du projet d'un autre livre dans ce cas-ci. Le sujet qui se vit comme assumant un rôle comme celui d'écrivain est ainsi amené à vivre un conflit entre une détermination de son expérience en termes d'action et une détermination de son expérience en termes d'être. J'écris un livre et je suis écrivain. Entre ces deux propositions, il y a passage d'une logique du faire à une logique de l'être. Dans le mouvement par lequel le sujet prend en charge le rôle d'écrivain une transformation du sens phénoménologique de l'action se produit. Il est vrai que toute action ne peut être phénoménologiquement vécue qu'en étant potentialisée par l'ouverture imageante d'une possible action suivante. Aucune action ne peut en ce sens être considérée comme une fin en elle-même. Tout se passe dans la perspective sartrienne comme si le sens phénoménologique d'une action donnée impliquait sa composition avec d'autres types d'action. C'est ainsi, d'un point de vue sartrien, que le sens potentialisant de l'action d'écrire ne peut en aucune manière se trouver dans l'action d'écrire elle-même, mais doit se trouver dans une autre action que cette première action rendra peut-être possible. Ce qui sera peut-être rendu possible au terme de cette action est ainsi, par inversion du sens de la temporalité, doté du pouvoir de possibilisation de cette action même. Mais comment comprendre alors le processus d'adhésion de l'acteur à son rôle, s'il est vrai que cette adhésion ne peut pas être simplement comprise à partir d'une logique du faire ? Ecrire en tant qu'écrivain, c'est nécessairement être conduit à trouver le sens potentialisant de son agir dans cet agir même et pas seulement dans ce qu'il est censé possibiliser.

### **2.1.1. La transformation de la subjectivité dans la prise en charge du rôle**

Il est possible dans un premier temps d'utiliser la phénoménologie de l'action que nous venons ici de reprendre succinctement pour décrire le chemin par lequel le pour-soi accepte de jouer tel rôle, accepte telle fonction en ayant toujours déjà en vue quelque chose d'autre. Dans cette perspective, il n'y a pas de prise en charge de rôles sans l'anticipation d'autres types d'actions à venir. Une situation ne peut donc être totalisée par un agir donné que dans l'anticipation d'autres totalisations à venir, que dans l'anticipation de sa propre détotalisation. Mais cela signifie-t-il que le sujet est contraint de se rapporter à son rôle en ayant toujours en vue quelque chose d'autre que ce rôle ? Toute la profondeur et la difficulté de la position sartrienne consiste à répondre à la fois affirmativement et négativement à cette question. Une première réponse consiste comme nous l'avons vu à faire du rôle un simple moyen, toujours déjà dépassé par un projet. Cette réponse, aussi juste qu'elle soit pour un certain

niveau de description de l'expérience des rôles, n'est toutefois pas totalement satisfaisante dans la mesure où elle nivelle les différents types d'action. On ne se décide pas à accepter un rôle d'écrivain comme on se décide à écrire un livre. D'un point de vue sartrien, la question des rôles n'est pas réductible à une simple phénoménologie de l'action. Il est vrai qu'un rôle n'a de véritable effectivité que s'il est assumé par des paroles et des actions. Mais les actions effectuées par le sujet en vue de réaliser son rôle ne peuvent pourtant pas être considérées comme de simples actions. Dans cette dernière perspective, le rôle serait une forme vide attendant d'être remplie par des actions qui lui seraient indifférentes en tant que telles. L'agir mobilisé par le rôle serait de même nature que l'agir mobilisé pour effectuer n'importe quel autre type d'action. Ainsi, on pourrait dire que si ces légumes exigent d'être appréhendés d'une certaine façon pour être intégrés dans mon projet qui les qualifie présentement comme éléments nécessaires au plat que je suis en train de cuisiner, de la même façon, le rôle de cuisinier professionnel exigerait des gestes similaires pour pouvoir être réalisé. Le rôle serait une représentation permettant de qualifier des gestes caractéristiques par rapport à une série d'attentes et d'obligations. Dans cette perspective, le sujet reste bien le sujet qu'il est en acceptant que ses faits et gestes soient qualifiés comme des gestes remplissant une certaine tâche lié à un certain rôle. Il n'y a donc pas de transformation du rapport de la subjectivité à elle-même et du rapport de la subjectivité à l'action. Des mêmes gestes pourraient remplir des activités simplement qualifiées de façons différentes selon le contexte dans lequel elles se produisent.

Jean est cuisinier et revient de son travail. Il se prépare un repas. Cette action est-elle vraiment de même nature que celle que Jean effectue comme cuisinier dans son restaurant ? Les gestes qui sont impliqués dans l'acte de peler des pommes de terre changent-ils de nature selon que celui qui les effectue est perçu comme réalisant un rôle ou non ? Cette question peut encore être affinée si l'on ouvre un troisième moment descriptif, celui dans lequel Jean reçoit des amis chez lui, ceux-ci s'attendant à ce que Jean leur fasse comme annoncé un repas mémorable. Dans cette situation, les gestes de Jean pourraient être qualifiés de différentes façons, comme les gestes de Jean qui reçoit ses amis, ou comme les gestes du cuisinier réputé qu'il est. Si l'on pense que le rôle n'est qu'une représentation servant à qualifier des gestes caractéristiques en fonction d'un contexte donné, alors nous sommes conduits à faire de l'expérience des rôles une expérience qui n'implique pas de transformation de la subjectivité.

Une compréhension fonctionnaliste de l'expérience des rôles relève de cette logique selon laquelle le rôle est une représentation permettant simplement de qualifier des actions. Un des enjeux de la position sartrienne consiste précisément à refuser toute position philosophique où l'effectuation d'une action selon un rôle l'emporterait sur la capacité de l'acteur à adhérer à la prise

en charge de son rôle, sur sa capacité à en faire un lieu d'attestation de sa liberté. Or, précisément, cette capacité d'attester sa liberté dans l'expérience des rôles est liée à une certaine façon d'agir qui n'est pas totalement descriptible à partir d'une simple phénoménologie de l'action.

### **2.1.2. Le caractère dramaturgique de la prise en charge du rôle**

Nous avons montré qu'est inscrite dans le sens du rôle l'idée d'une récurrence d'un certain projet, qui fait par exemple que l'écrivain est contraint s'il assume son rôle d'écrivain d'écrire des livres en vue d'autres livres, autrement dit d'écrire pour écrire. Pour l'écrivain, il s'agit donc de tenir ensemble deux aspects opposés de son agir. D'une part, en tant que le rôle d'écrivain est lié à certaines actions caractéristiques et que ces actions ne peuvent être potentialisées que par rapport à un au-delà d'elles-mêmes, il n'y a pas d'écriture possible sans un décentrement vers autre chose que l'acte d'écriture. Ce qui vient potentialiser l'action, c'est le possible imaginaire d'une autre action, et ainsi de suite à l'infini. D'autre part, en tant que cet acte d'écriture est vécu par un sujet qui assume un rôle d'écrivain, tout se passe en sens opposé comme si l'acte d'écriture ne pouvait être potentialisé que par l'adhésion du sujet à cet acte en question. Si l'acte d'écriture ne peut prendre sens que par rapport à ce qu'il peut rendre possible, le sujet qui assume cet acte d'écriture en se vivant comme écrivain ne peut se rapporter à son acte d'écriture comme si celui-ci était seulement un instrument, un moyen. Tout se passe comme si l'effectuation du rôle par la subjectivité impliquait que ce rôle soit investi de quelque chose qui relève davantage de sa vie subjective en tant que telle que de ce à quoi ce rôle et les actions qui l'accompagnent peuvent servir. C'est dire que les actions que l'on mène pour réaliser un projet comme celui d'écrire un livre et les actions que l'on mène pour soutenir le rôle d'écrivain n'ont pas le même statut. C'est à partir de ces remarques que l'on peut montrer que certains types d'actions sont plus propices que d'autres à participer à la réalisation d'un rôle.

Dans le cadre de cette interrogation que nous développons ici, il est possible de montrer que si la question de la littérature ou la question plus générale de l'art sont à ce point présentes dans de nombreux textes de Sartre, c'est précisément parce que nous avons affaire là à des activités qui ne peuvent manquer de sortir du seul ordre d'une phénoménologie où l'action est potentialisée par autre chose qu'elle-même. Peindre un tableau est une action qui peut être décrite à partir d'une phénoménologie de l'action montrant de quelle façon le sujet s'approprie son projet en ouvrant imaginativement le possible commencement d'une action suivante, à savoir, par exemple, offrir ce tableau à un ami, donner à voir l'injustice d'une situation, etc. Mais dès que cette action est décrite dans le cadre d'une participation à un rôle, à cette

temporalisation spécifique de l'action s'ajoute une autre temporalisation liée au rôle en tant que tel. Devenant peintre, se définissant donc présentement non plus seulement par une action particulière, mais par une action récurrente, celui qui peint ne peint plus seulement pour autre chose que la peinture, mais également pour la peinture en tant que telle. Le temps linéaire devient, selon l'expression de Marc Maesschalck, un temps récursif, au sens où l'acte de peindre, tout en étant censé rendre possible autre chose que lui-même, ne se déploie toutefois que dans l'anticipation de son possible redéploiement<sup>30</sup>. La position de Sartre dans ce cadre interrogatif consiste à montrer qu'une telle temporalité ne peut se mettre en place que si le sujet qui prend en charge le rôle adhère à celui-ci, y met sa vie :

“Le garçon de café joue avec sa condition pour la *réaliser*. Cette obligation ne diffère pas de celle qui s'impose à tous les commerçants : leur condition est toute de cérémonie, le public réclame d'eux qu'ils la réalisent comme une cérémonie, il y a la danse de l'épicier, du tailleur, du commissaire-priseur, par quoi ils s'efforcent de persuader leur clientèle qu'ils ne sont rien d'autre qu'un épicier, qu'un commissaire-priseur, qu'un tailleur”<sup>31</sup>.

Au-delà d'une interprétation de ce jeu du garçon de café dans les termes d'un pur et simple comportement de mauvaise foi, notre thèse est que cette dramaturgie que Sartre repère dans l'effectuation du rôle est liée à la capacité des acteurs à adhérer à leur rôle, cette adhésion, comme nous le voyons maintenant, impliquant une transformation du rapport de la subjectivité à elle-même et à son action. Le rôle ne peut donc pas être simplement défini de façon fonctionnelle, mais implique, pour être réalisé, une modification de la subjectivité. Il s'agit de se faire passer pour un épicier, de donner à percevoir quelque chose qui échappe au pur service fonctionnel inscrit dans le rôle. S'il est vrai en effet que, du point de vue d'une phénoménologie de l'action, toute action n'a de sens phénoménologique que potentialisée par l'ouverture imageante d'une autre action, tout se passe en même temps ici comme si l'acteur, pour satisfaire à son rôle, devait, au moment même où il l'effectue, se donner à voir comme possédé par son rôle. Dansant la danse de l'épicier, Paul fait venir en lui l'esprit de l'épicier et d'une certaine façon le donne à voir.

D'emblée, et d'une façon que Goffman mettra bien en évidence chez ce dernier, Sartre souligne donc le caractère fondamentalement dramaturgique de l'expérience du rôle<sup>32</sup>. Dans les termes de Searle, le rôle tel qu'il est entendu par

---

30 Cf. MAESSCHALCK M., *Normes et Contextes*, op. cit., p. 227.

31 Cf. SARTRE J.-P., *L'être et le néant*, op. cit., p. 95.

32 Cf. GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris,

Sartre relève du registre des règles constitutives et non du registre des règles régulatrices<sup>33</sup>. Être un garçon de café, ce n'est pas accomplir certaines actions qui progressivement donnent à percevoir un comportement attendu. Cette dernière caractérisation du rôle est surtout présente dans des analyses systémiques ou fonctionnalistes. Dans cette perspective, les interactions entre les acteurs se stabilisent dans une configuration donnée. Peu à peu, chacun trouve une place, une fonction, un rôle dans la dynamique du groupe. Dans cette perspective, le rôle est relatif à un processus de reconnaissance et de stabilisation d'un comportement caractéristique. On dira par exemple que dans cette famille le père a toujours eu le mauvais rôle. Que l'acteur soit plus ou moins conscient du rôle qu'il joue n'importe pas alors du point de vue de la reconnaissance du rôle. L'intervention thérapeutique inspirée de ce type d'analyse consiste à faire prendre conscience aux acteurs du rôle qu'ils sont en train de jouer.

### 2.1.3. Jeu et rôle

Il n'en va pas du tout de même chez Sartre. Ce qui intéresse Sartre dans la question du rôle, ce n'est pas tant la stabilisation ou la déstabilisation d'un comportement caractéristique par le moyen d'une prise de conscience, que la transformation de la subjectivité impliquée dans le fait d'assumer un rôle donné. C'est ainsi que l'on dira de Paul qu'il fait bien plus que servir ses clients quand il occupe la fonction de garçon de café, mais qu'il *joue à être* un garçon de café. C'est dans ce cadre interrogatif que l'utilisation par Sartre de la notion de jeu prend tout son sens. Le jeu au sens sartrien relève de l'exploration des possibilités, d'un processus d'ouverture et de sélection de gestes possibles censés pouvoir soutenir la réalisation d'un rôle :

“Le jeu est une sorte de repérage et d'investigation. L'enfant joue avec son corps pour l'explorer, pour en dresser l'inventaire ; le garçon de café joue avec sa condition pour la *réaliser*”<sup>34</sup>.

Ce qui est repéré et investigué dans le jeu, c'est donc l'ensemble des gestes et actions qui permettront au rôle d'être donné à voir, de venir s'incarner dans les faits et gestes de l'acteur. Pour la subjectivité qui prend en charge un rôle donné, il s'agit de faire être *perceptivement* un rôle qui semble pourtant n'avoir qu'une consistance représentationnelle. L'expérience phénoménologique des rôles n'est pas seulement en ce sens une expérience herméneutique, c'est-à-dire une expérience où des comportements se donneraient à interpréter comme

---

Minuit, 1973, pp. 37-38.

33 Cf. SEARLE J., *The Construction of Social Reality*, New York, The Free Press, 1995, p. 44.

34 Cf. SARTRE J.-P., *L'être et le néant, op. cit.*, 1943, p. 95.

l'expression d'un rôle. Au contraire, le sens phénoménologique de l'expérience du rôle implique que le sujet donne à *voir* le rôle même qu'il est en train de jouer. C'est en ce sens que les gestes qui viennent remplir un rôle pour le réaliser ne sont pas de même nature que ceux qui sont mobilisés pour effectuer une action apparemment identique mais qui a lieu dans un contexte où il n'est pas question de rôle. Dans la fameuse description que Sartre fait du comportement du garçon de café, il n'est pas dit que celui-ci joue au garçon de café en servant les clients, en lavant les verres et en se faisant payer. Ces derniers gestes relèvent d'une description fonctionnaliste du rôle de garçon de café. Le rôle est compris comme une fonction qui est satisfaite si une série de prestations attendues sont effectuées. Dans cette perspective, toute personne capable de réaliser ces gestes caractéristiques pourrait tenir le rôle de garçon de café. Mais ce n'est pas cela que Sartre a en vue lorsqu'il décrit le garçon de café. Au contraire, il s'agit pour Sartre de mettre en évidence le fait que le rôle n'apparaît vraiment comme rôle que lorsque le sujet qui l'assume agit de façon à en susciter une incarnation imaginaire :

“Considérons ce garçon de café. Il a le geste vif et appuyé, un peu trop précis, un peu trop rapide, il vient vers les consommateurs d'un pas un peu trop vif, il s'incline avec un peu trop d'empressement, sa voix, ses yeux expriment un intérêt un peu trop plein de sollicitude pour la commande du client, enfin le voilà qui revient, en essayant d'imiter dans sa démarche la rigueur inflexible d'on ne sait quel automate, tout en portant son plateau avec une sorte de témérité de funambule, en le mettant dans un équilibre perpétuellement instable et perpétuellement rompu, qu'il rétablit perpétuellement d'un mouvement léger du bras et de la main. Toute sa conduite nous semble un jeu. Il s'applique à enchaîner ses mouvements comme s'ils étaient des mécanismes se commandant les uns les autres, sa mimique et sa voix semblent des mécanismes ; il se donne la prestesse et la rapidité impitoyable des choses. Il joue, il s'amuse. Mais à quoi donc joue-t-il ? Il ne faut pas l'observer longtemps pour s'en rendre compte : il joue à *être* garçon de café [...]”<sup>35</sup>.

Cette fameuse description de Sartre présente un agir qui dépasse les exigences fonctionnelles inscrites dans la représentation que l'on se fait du rôle auquel il participe. Tout se passe en effet comme si l'effectuation du rôle exigeait que le sujet qui l'assume l'investisse d'une certaine forme renvoyant au dynamisme d'une subjectivité. En lui-même, le geste de servir un café n'a de sens phénoménologique que lié à l'ouverture imaginaire d'une possible action suivante, se faire payer le café, recevoir un salaire, retrouver par après sa femme, ses enfants, ses amis, vivre sa vie. Dans cette perspective, le sens

---

35 *Ibid.*

potentialisant de l'action se trouve donc en-dehors de l'action elle-même. Si le geste de servir le café est maintenant décrit du point de vue du rôle qu'il contribue à réaliser, on peut, selon la même logique descriptive, montrer que ce rôle n'a de sens qu'en se composant avec d'autres rôles au sein d'un contexte donné. Le rôle de garçon de café n'aurait pas de sens sans ceux qui viennent au café y boire et y parler, qui sont ainsi amenés à jouer le rôle de client. Mais précisément, pour que ces rôles puissent être véritablement perçus comme rôles au moment même de l'interaction, il importe qu'ils ne soient pas seulement vécus de façon fonctionnelle. Il faut que les rôles apparaissent en tant que tels, dans l'interaction même et pour ceux qui participent à cette interaction. Du point de vue de Sartre, une telle exigence implique que chaque sujet adhère au rôle qui lui est donné d'effectuer. Le garçon de café que Sartre décrit, c'est un sujet qui tente de susciter chez lui et chez l'autre l'effectuation d'une intention, celle qui le viserait imaginativement dans son rôle de garçon de café. Il s'agit dans cette perspective de transformer l'appréhension représentationnelle du rôle en une expérience perceptive où se donne à saisir le rôle en tant que tel. Il n'y a donc pas d'expérience phénoménologique des rôles qui ne passe pas par cette médiation de l'imaginaire. Cet imaginaire est en effet lié pour Sartre à la capacité des sujets de prendre véritablement en charge les différents rôles qu'il sont en train de réaliser, d'y adhérer.

#### **2.1.4. Le fonctionnel et l'imaginaire**

On peut alors montrer que les rôles varient en fonction du degré de prégnance imaginaire qu'ils permettent et qu'ils exigent. Ainsi, si je deviens progressivement ami avec mon médecin de famille, je vais peut-être éprouver quelques difficultés à cesser de l'investir d'une intention imageante, celle précisément par laquelle son rôle de médecin cesse d'être une simple représentation. De mon point de vue, son rôle de médecin lui colle à la peau et dépasse la sphère d'un simple agir professionnel. En sens inverse, certains métiers sont vécus dans de telles conditions économiques et sociales que les sujets qui les prennent en charge ne peuvent s'y rapporter que de façon fonctionnelle, sans donc pouvoir inscrire leur rôle dans quelque art de vivre que ce soit. Dans cette perspective, une compréhension fonctionnaliste du rôle de garçon de café est caractéristique d'un comportement de mauvaise foi. Le sujet tente de satisfaire à l'exigence fonctionnelle de son rôle en lui prêtant son corps. Il se réfugie alors dans l'intériorité de sa conscience, dans le repli de sa sphère privée. Dans cette perspective, le sujet est absent de son rôle, ne s'y éprouve pas lui-même comme le sujet qu'il est.

Comme le montre Michel Henry par un autre chemin, une conception fonctionnaliste de l'expérience du rôle est incapable de rendre compte de la capacité des acteurs à vivre leur expérience des rôles à l'intérieur d'un



sentiment d'appartenance au mouvement d'auto-affection et d'effectuation de la vie phénoménologique<sup>36</sup>. Si le rôle est assumé de façon fonctionnaliste, il ne peut devenir un lieu où s'éprouve la vie même du sujet. En remplissant de façon fonctionnaliste son rôle, le sujet y apporte sa propre vie et ne cesse en ce sens de s'y retrouver lui-même. Mais cette épreuve de soi par soi est abstraite de l'expérience des rôles en tant que tels. La question qui est donc ici posée est de savoir en quoi peut consister cette adhésion spécifique de l'acteur à son rôle. C'est pour répondre à cette question que Sartre décrit la danse incantatoire du garçon de café. Comme nous le voyons, d'un point de vue sartrien, la question du rôle n'est pas simplement une question de faire, mais une question d'être. En faisant appel à l'imaginaire, nous radicalisons le niveau de conditionnalité intuitive de l'expérience des rôles, c'est-à-dire ce niveau par lequel la subjectivité est amenée à adhérer à son rôle, à s'y attester elle-même, à y développer un certain art de soi. Mais il faut alors se poser la question de savoir si cet imaginaire qui est à l'œuvre dans l'effectuation phénoménologique du rôle n'annule pas finalement la possibilité même de cette adhésion.

## *2.2. La question d'une composition des niveaux de conditionnalités de l'expérience des rôles*

Le risque de l'imaginaire consiste toujours en ce qu'il se dénature et alimente une conscience de mauvaise foi. Même si au moment de l'effectuation du rôle, je soutiens celui-ci de toute mon existence, il reste que je ne suis ce rôle que sur le mode de ne pas l'être<sup>37</sup>. Dans la conscience imageante elle-même, ce qui est donné n'est rien d'autre que du néantisé. Le garçon de café peut s'incarner magiquement en Pierre<sup>38</sup>. Mais cette image est elle-même et immédiatement une conscience néantisante<sup>39</sup>, si bien que le sujet qui adhère à son rôle est renvoyé la particularité de son existence effective et aux actions concrètes qu'il a à accomplir. La question qui se pose donc à nous est de savoir comment le pour-soi peut habiter son rôle de façon à ne pas y perdre la particularité de son existence libre et les actions qu'il a à réaliser. Si le fait de remplir son rôle de façon purement fonctionnelle relève de la mauvaise foi, prétendre ne plus être que son rôle l'est tout autant. Comme ne cesse de le répéter Sartre, l'homme sincère et tout entier voué à ce qu'il est censé être est

---

36 Cf. R. GÉLY, "Réversibilité et asymétrie des rôles chez Michel Henry et Merleau-Ponty", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, 97 (2002), 34 pp.

37 Cf. SARTRE J.-P., *L'être et le néant*, op. cit., p. 96.

38 SARTRE J.-P., *L'imaginaire*, Paris, Gallimard, 1948, p. 38 ; cf. DE COOREBYTER V., *Sartre face à la phénoménologie. Autour de "L'intentionnalité" et de "La transcendance de l'Ego"*, Bruxelles, Ousia, 2000, pp. 473-504.

39 SARTRE J.-P., *L'être et le néant*, op. cit., p. 96

un homme de mauvaise foi<sup>40</sup>. Le rôle devient alors une pur fin en soi et se coupe des actions effectives censées se déployer en lui. L'apport fondamental de Sartre à la question des rôles, tout au moins à ce stade de notre enquête, consiste à montrer que le rôle est une réalité qui, loin d'aller de soi, est l'objet d'un conflit entre différentes déterminations. Il n'y a pas de rôle sans action. Mais il n'y a pas de rôle non plus sans une adhésion du sujet à son rôle. Toutefois, le risque d'une telle adhésion, si elle se produit sur un mode unilatéralement imaginaire, est de couper le sujet qui assume son rôle de la sphère des actions possibles censées se déployer au sein du rôle et à partir de lui. En ce sens, une pure ritualisation du rôle relève autant de la mauvaise foi qu'un pur rapport instrumental. Dans ces deux cas, le sujet n'est plus présent à ce qu'il est en train de faire, il est absent du processus d'effectuation de ses actions :

“Comme si du fait même que je soutiens ce rôle à l'existence, je ne le transcendais pas de toute part, je ne me constituais pas comme un *au-delà* de ma condition. Pourtant il ne fait pas de doute que je *suis* en un sens garçon de café – sinon ne pourrais-je m'appeler aussi bien diplomate ou journaliste ? Mais si je le suis, ce ne peut être que sur le mode de l'être en soi. Je le suis sur le mode *d'être ce que je ne suis pas*. Il ne s'agit pas seulement des conditions sociales d'ailleurs ; je ne suis jamais aucune de mes attitudes, aucune de mes conduites. Le beau parleur est celui qui *joue* à parler, parce qu'il ne peut *être parlant* : l'élève attentif qui veut *être* attentif, l'œil rivé sur le maître, les oreilles grandes ouvertes, s'épuise à ce point à jouer l'attentif qu'il finit par ne plus rien écouter”<sup>41</sup>.

Avoir un rôle, c'est assumer pratiquement un certain nombre de tâches liées à un certain nombre d'actions. Le rôle ne se constitue alors que par rapport à un au-delà de lui-même et se laisse précisément mesurer par rapport à ce qu'il est censé rendre possible. Un garçon de café qui ne fait que renverser les boissons qu'il apporte ou qui ne sait pas retenir les commandes qu'il reçoit ne tient pas son rôle de façon efficiente et sera vite renvoyé. Mais, en sens inverse, et comme ne cesse de le montrer Sartre, un garçon de café qui ne joue pas au garçon de café, qui ne fournit pas une appréhension sensible, de nature imaginaire, du rôle même qu'il est en train de prendre en charge, n'est pas à son tour un bon garçon de café. En accomplissant son rôle de façon purement fonctionnelle, Pierre ne me rend pas capable d'entrer à mon tour dans mon rôle de client, et inversement. D'une certaine façon, on peut dire qu'il y alors deux sujets qui entrent en interaction, qui échangent des paroles et des actions sur le fond des différents rôles auxquels ils se référeront en cas de litige. Pour qu'il y

---

40 Cf. *ibid.*, p. 101.

41 *Ibid.*, pp. 96-97.

ait une expérience des rôles au sein même de l'interaction, il faut que le garçon de café et le client, chacun à la fois pour lui-même et pour l'autre, adhèrent à leur rôle respectif, en produisent une incarnation imaginaire. Lorsque les sujets ne se rapportent à leur rôle que de façon fonctionnelle, il est nécessaire alors de recourir à un tiers observateur pour que les projets et les actions échangés par les acteurs soient précisément saisis à partir de ces différents rôles activés<sup>42</sup>. Autrement dit, il faut alors que les acteurs adoptent une perspective seconde sur ce qu'ils vivent pour que les rôles qu'ils jouent et ont à jouer arrivent au premier plan. Il n'y aurait donc aucune réflexivité possible des acteurs sur l'expérience des rôles telle qu'elle est vécue en cours d'action. En ce sens, interpréter les rôles comme des seuls cadres fonctionnels d'interaction, c'est refuser aux acteurs toute réflexivité sur l'expérience des rôles en jeu lors de leur rencontre. C'est, autrement dit encore, supposer que les sujets ne peuvent se rapporter à leurs rôles que de façon instrumentale.

L'importance donnée par Sartre à la dimension dramaturgique et imaginaire de la prise en charge des rôles est liée à la question des conditions de possibilité d'une perception des rôles en cours d'action<sup>43</sup>. Dans un premier temps, on pourrait penser que le rôle comme tel ne peut être donné à la perception, à moins que l'on fasse de la perception et du langage des sphères d'activité appartenant au registre de la représentation, comme c'est le cas par exemple chez Cassirer<sup>44</sup>. D'un point de vue purement fonctionnaliste, les rôles ne se donnent pas à voir. Ce sont des représentations revêtues d'un pouvoir quasi transcendantal, celui d'organiser l'ensemble des interactions d'une situation donnée. C'est ainsi par exemple que je sais que Paul est garçon de café et que je vais interagir avec lui en fonction de ce savoir commun sur lequel nous nous sommes accordés de façon plus ou moins tacite. Ce n'est qu'en cas d'échec de notre interaction qu'une discussion aura peut-être lieu pour renégocier les exigences inscrites dans les différents rôles. Dans cette perspective, ce qui est comme tel donné à la perception, c'est un ensemble d'actions plus ou moins explicitement interprétées à la lumière d'un certain cadre tacitement admis. Tout se passe dans cette perspective comme si aucune expérience des rôles n'était comme telle à l'œuvre au cours de l'interaction entre les sujets, sinon, comme nous venons de le montrer, lorsque les actions ne

---

42 Cf. KOKOSZKA V., "Habitus et lien social. III. Logiques d'action et incorporation des fins dans la philosophie sartrienne de l'action", in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, 53 (1998), pp. 6-15.

43 Pour un traitement approfondi de cette question dans une perspective merleau-pontienne, cf. GÉLY R., *Les usages de la perception*, Leuven-Paris, Peeters-Vrin, à paraître.

44 Pour cette question, cf. BERNET R., *La vie du sujet. Recherches sur l'interprétation de Husserl dans la phénoménologie*, Paris, PUF, 1994, p. 152.

parviennent plus à se composer à partir du cadre régulateur qui a été jugé pertinent. Si Sartre insiste dans de nombreuses descriptions sur le caractère dramaturgique de l'expérience des rôles, c'est précisément pour interroger le processus d'instauration d'une réflexivité interne à l'expérience des rôles. Chez Sartre, cette expérience d'une saisie des rôles à même les interactions produites par les acteurs passe par la médiation d'une adhésion des sujets à leur rôle. Les rôles de garçon de café et de client sont donnés de façon quasi sensible par l'aspect théâtral entourant la composition des actions qui leur sont liées. C'est dire que les acteurs qui interagissent dans le café sont non seulement présents aux actions qu'ils effectuent, mais sont également présents aux rôles qu'ils sont en train de jouer en échangeant leurs actions de telle ou telle façon. Toute la question est alors de comprendre comment ces deux déterminations, pragmatique et intuitive, de l'expérience des rôles parviennent à se composer.

### 2.3. La mesure du rôle : l'efficacité fonctionnelle et la cohérence intuitive

Si nous avons montré qu'une prise en charge purement fonctionnelle du rôle relève de la mauvaise foi, en sens inverse, nous avons également montré qu'une pure ritualisation du rôle ne peut manquer de conduire à l'occultation ce qui fait également du rôle un rôle, c'est-à-dire les actions fonctionnelles qui lui sont liées. Ces premières considérations phénoménologiques nous amènent ainsi à mettre en évidence un conflit interne à toute expérience phénoménologique des rôles. C'est en ce sens que Sartre montre que

“l'élève attentif qui veut *être* attentif, l'œil rivé sur le maître, les oreilles grandes ouvertes, s'épuise à ce point à jouer l'attentif qu'il finit par ne plus rien écouter”<sup>45</sup>.

Vouloir être attentif, pour l'élève, c'est tenter de susciter une incarnation imaginaire du rôle qu'il est censé tenir devant son maître. Mais en se perdant dans ce qu'il donne à voir, voulant être à *ce point* son rôle, l'élève finalement n'agit plus du tout. Donnant purement à voir son rôle en s'y perdant, le sujet annule donc son rôle en s'annulant lui-même. On peut encore comprendre cette situation à partir de la question du rapport entre privé et public. Dans le cadre d'une compréhension fonctionnaliste, le sujet s'abstrait du rôle qu'il est en train de prendre en charge. Le rôle est un moyen et une exigence qu'il faut satisfaire en vue d'autre chose. En ce sens, la trajectoire de vie qui amène le sujet à prendre en charge son rôle est indifférente à la bonne exécution du rôle. Peu importe d'où vient le sujet et où il va quand il prend en charge le rôle. D'un point de vue fonctionnaliste, nous affirmerons que tous les garçons de café sont les mêmes, au sens où leur rôle se réduit au plus petit dénominateur commun d'un ensemble de services objectivés. Les sujets mettent ainsi entre parenthèses

---

45 *Ibid.*, pp. 96-97.

ce qu'ils sont lorsqu'ils assument leur rôle. Autrement dit, la façon particulière dont les garçons de café assument leur rôle, s'ils marchent vivement ou non en apportant le café par exemple, ne fait pas partie du sens du rôle. Leur vie ne s'y risque pas. Elle reste cantonnée dans le privé.

Dans le cadre d'une compréhension dramaturgique du rôle, c'est la position symétrique qui est investie. Le rôle ne se définit pas tant par l'ensemble des services qui lui sont liés que par la façon dont le sujet y adhère, s'identifie à lui, y met sa vie. On perd en efficacité ce que l'on gagne en dynamisme. Alors que dans la perspective fonctionnaliste, le rôle est objet du plus grand consensus possible, un garçon de café à Bruxelles offrant en effet les mêmes services minimaux que ceux que preste son confrère à Madrid, dans la perspective dramaturgique, la façon d'être garçon de café à Bruxelles diffère de façon fondamentale de celle du garçon de café de Madrid. Dans ce dernier cas, les sujets semblent adhérer de tout leur être au rôle qu'ils prennent en charge, cette adhésion rendant l'effectuation de leur rôle aussi dynamique que singulière. Il importe toutefois de bien voir que les sujets qui adhèrent de cette façon à leur rôle restent tout autant dissimulés dans l'effectuation de celui-ci que ceux qui le prennent en charge de façon fonctionnaliste. L'effectivité de leur vie concrète est dissimulée derrière le rôle qu'ils jouent et qu'ils prétendent être, comme si ce rôle leur était donné dans une pure et simple évidence, depuis toujours et pour toujours, dans une sorte d'immuabilité de principe :

“Ce que je tente de réaliser c'est un être-en-soi du garçon de café, comme s'il n'était justement pas en mon pouvoir de conférer leur valeur et leur urgence à mes devoirs d'état, comme s'il n'était pas de mon libre choix de me lever chaque matin à cinq heures ou de rester au lit, quitte à me faire renvoyer”<sup>46</sup>.

Une compréhension unilatéralement fonctionnaliste tout comme une compréhension unilatéralement dramaturgique de l'expérience du rôle relèvent de la même mauvaise foi, mais de deux façons fondamentalement différentes. Dans la perspective fonctionnaliste, le sujet se rapporte à son rôle comme à un pur moyen. Dans la perspective dramaturgique, le sujet se rapporte à son rôle comme à une pure fin. Du point de vue fonctionnaliste, la tenue du rôle s'évalue du point de vue de la pertinence des actions posées au regard d'une série d'objectifs minimaux. Elle s'évalue du point de vue du faire. Dans la perspective dramaturgique, la tenue du rôle s'évalue du point de vue du dynamisme et de la cohérence de vie qui y est à l'œuvre. Elle s'évalue du point de vue de l'être. On peut dans cette même perspective montrer que le pouvoir de transformation d'un rôle varie selon qu'il est pris en charge d'un point de vue fonctionnaliste ou d'un point de vue dramaturgique. D'un point de vue

---

46 *Ibid.*, p. 96.

fonctionnaliste, en effet, le sujet ne met pas le sens de sa vie en jeu dans la prise en charge du rôle, si bien qu'une modification des exigences liées au rôle n'affecte pas le sujet. Il suffit que ces exigences soient simplement réalisables pour un contexte donné. Le patron du café décide qu'il va également faire de la petite restauration. Le garçon de café va s'adapter en fonction de ses compétences, entrer dans un processus d'apprentissage pour être à même de réaliser les nouveaux services liés à la modification de son rôle. D'un point de vue dramaturgique, en sens inverse, le sujet se vit comme garçon de café. Il est dans ce rôle, s'y trouve bien, et prétend ne pas pouvoir et vouloir en sortir. Dans la prise en charge de ce rôle s'exprime un style de vie avec ses valeurs, ses croyances, ses amours. C'est ainsi qu'on peut imaginer un garçon de café qui refuserait de jouer le jeu de la petite restauration si ce nouveau jeu ne parvenait pas à se composer avec sa façon spécifique de jouer au garçon de café. Ce n'est pas tant ici le sujet qui s'adapte à la modification (approche fonctionnaliste) que la modification qui est tenue de s'adapter à la cohérence stylistique du rôle tel qu'il est joué (approche dramaturgique).

### **3. Rôle et émotion**

Toute la question est alors d'interroger les conditions d'un dépassement du conflit entre ces deux dimensions, fonctionnaliste et dramaturgique, de l'expérience phénoménologique des rôles. Nous allons montrer que le dépassement sartrien de ce conflit passe par l'approfondissement du caractère fondamentalement intersubjectif de l'expérience des rôles. Notre réflexion s'est en effet attachée jusqu'ici à dégager les dimensions constitutives de l'expérience phénoménologique des rôles en montrant comment elles étaient susceptibles d'entrer en conflit l'une par rapport à l'autre. Il s'agit maintenant de tenter d'interroger la façon dont ces dimensions peuvent s'articuler l'une à l'autre sans se neutraliser aussitôt l'une l'autre. Pour Sartre, il ne peut y avoir d'expérience réflexive des rôles, vécue au cours même de l'interaction effective entre les sujets, que si ces sujets adhèrent à leur rôle, tentent pour eux-mêmes et pour l'autre d'incarner imaginativement leur rôle par le style même d'effectuation de leurs actions. Dans cette perspective, il est déjà possible de montrer que le fait d'opposer une subjectivité authentique qui se saisirait dans la singularité absolue de son pouvoir-être le plus propre à une subjectivité inauthentique qui se perdrait dans l'anonymat de ses rôles reconduit l'aporie mise en évidence. Cet anonymat qui serait interne à toute expérience des rôles est le fait même d'une compréhension fonctionnaliste de l'expérience des rôles, qui oppose une singularité privée à un anonymat public. C'est précisément lorsque les sujets n'adhèrent pas à leur rôle que l'effectuation de celui-ci est vécue de façon anonyme. Ce garçon de café vit son rôle de façon purement fonctionnelle, il se réfugie dans sa conscience et regarde peut-être ses collègues de façon bien hautaine, comme si tout absorbés à leurs tâches, ils n'avaient même plus en vue

le fait qu'ils jouent des rôles. Mais ce sont en fait les gestes effectués par ce garçon de café qui tombent alors sous le coup de l'anonymat. Ses gestes sont lourds, tout juste vivant pour satisfaire à l'objectivité des tâches requises. Se réfugiant dans l'intériorité de sa conscience, il croit ne pas être dupe du rôle qu'il joue, alors que c'est précisément à ce moment qu'il se comporte comme un automate satisfaisant aux services minimaux qui sont liés à son rôle. Il conserve bien sa liberté hors de toute objectivation, mais c'est alors qu'elle est la plus abstraite. En sens inverse, le sujet peut décider de s'investir dans son rôle, d'en faire un lieu d'attestation de sa liberté. Etre garçon de café, c'est un art, une façon d'être, une vocation. Le rôle passe alors tout à coup du registre de l'anonymat au registre du singulier. A la limite, il n'y a plus qu'un seul garçon de café à pouvoir être véritablement garçon de café. C'est en l'occurrence moi-même. Passant d'une logique du faire à une logique de l'être, le rôle devient de moins en moins discursivement partageable. Si d'un point de vue fonctionnaliste, le rôle est susceptible d'un certain type d'apprentissage, celui qui consiste à acquérir des compétences, d'un point de vue dramaturgique, le rôle n'est plus susceptible que d'une initiation.

On remarquera ainsi que la perspective fonctionnaliste qui enferme la subjectivité dans la sphère privée de sa conscience est corrélée à la possibilité d'un apprentissage public et sans mystère du rôle, tandis que la perspective dramaturgique qui projette la subjectivité dans son rôle est corrélée à la possibilité d'une initiation au rôle, comme c'est le cas lorsqu'on dit que l'on est instituteur de père en fils, ou encore que la famille brasse la bière depuis plusieurs générations. Dans la perspective dramaturgique, la transmission d'un certain savoir-faire est liée à la transmission d'un certain amour du rôle, à la transmission d'une certaine façon d'y investir sa vie, de s'y sentir exister. Le caractère strictement symétrique de ces deux approches de l'expérience des rôles s'atteste également par le fait que le point de vue fonctionnaliste est lié à la possibilité d'une approche discursive du sens du rôle. Dans cette perspective, un rôle peut être défini par une série d'attentes, d'obligations, liées à une série d'actions spécifiques, il peut être lié à un cahier des charges. On peut apprendre un rôle en en discutant. La logique du faire implique une approche discursive du rôle. En sens inverse, le point de vue dramaturgique est lié à un apprentissage du rôle qui s'effectue essentiellement par l'action et la perception. C'est ainsi qu'on dira que le métier de chercheur ne s'apprend pas dans les manuels, mais au contact d'autres chercheurs. Le rôle s'éprouve intuitivement dans le partage d'un certain style d'action. La logique de l'être implique une approche intuitive du rôle.

Reste alors à savoir comment ces deux logiques peuvent se combiner au lieu de s'opposer. La thèse que nous soutenons est que la dialectique négative à l'œuvre entre ces approches de l'expérience des rôles est liée à l'absence d'un

processus d'élaboration collective du sens des rôles au cours même de l'interaction entre les acteurs. Dans l'approche fonctionnaliste, le rôle est l'objet d'un consensus qui s'est réalisé avant même que l'interaction ne se produise, si bien qu'il n'y a pas d'expérience réflexive des rôles en cours d'action. Un consensus intersubjectif sur le rôle est compris dans la définition même du rôle et c'est pourquoi précisément le rôle est susceptible d'une entière élaboration discursive. Dans l'approche dramaturgique, en sens inverse, le rôle semble dans un premier temps coupé de toute élaboration intersubjective et se met en jeu en chaque action. C'est ainsi qu'un sujet pourrait tenir au rôle qu'il avait, même si celui-ci n'a plus aucune pertinence fonctionnelle pour un contexte donné. Le sujet tient de façon pathétique à son rôle. Lorsqu'on lui oppose un argument en termes de pertinence et d'adéquation du rôle au contexte, le sujet répond en faisant appel à la cohérence et au dynamisme d'une trajectoire de vie. Dans un cas comme dans l'autre, la réflexivité interne à l'effectuation des rôles ne s'élabore pas au cours d'une expérience intersubjectivement partagée. Il y a bien un échange d'actions, mais il n'y a pas d'élaboration intersubjective de l'expérience des rôles en tant que telle. Un des signes marquants de cette dialectique négative des approches fonctionnaliste et dramaturgique de l'expérience des rôles est le type d'affect qui accompagne l'effectuation des rôles en question.

### 3.1. *L'émotion comme potentialisation de l'action*

Dans un premier temps, pour Sartre, l'expérience émotionnelle consiste à permettre au sujet de se vivre comme habitant déjà de façon virtuelle le terme du projet qui se donne actuellement à lui comme à réaliser. Comme nous allons le voir, dans la perspective sartrienne, la question de l'émotion est aussi essentielle au point de vue d'une phénoménologie de l'action qu'au point de vue d'une phénoménologie des rôles. Il ne s'agit pas chez Sartre, comme c'est le cas chez Schütz, de se contenter de dire que l'acteur anticipe imaginativement son action en tant qu'accomplie. L'anticipation imaginaire chez Sartre réalise quelque chose. Elle est remplie par ce qu'elle anticipe. Elle est l'acte d'une possession virtuelle du terme même du mouvement qui va peut-être être effectivement réalisé. C'est ce qui fait dire à Sartre dans *L'esquisse d'une théorie des émotions* que l'action constitue une couche d'objets certains dans un monde probable<sup>47</sup>. Ces objets sont probables en tant qu'êtres réels futurs, mais ils sont certains en tant que potentialités virtuellement réalisées. Les mots que je suis en train d'écrire sont vécus par moi comme des exigences. Ils apparaissent comme des potentialités devant être réalisées et comme déjà réalisées virtuellement. En d'autres termes, par une certaine mise en tension de mon

---

47 Cf. SARTRE J.-P., *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Hermann, 1939, p. 31.



corps qui sert de matière à l'intention imageante constitutive de l'expérience émotionnelle, le sujet qui est ici se vit comme habitant déjà virtuellement le là-bas du terme de son projet. L'instauration de l'expérience émotionnelle est liée à la constitution phénoménologique de l'unité indivise d'une même action au sein d'une suite discrète de gestes.

En habitant virtuellement le terme même de son action, chacun des gestes que le sujet effectue est travaillé par l'ensemble de l'action, si bien que dans l'effectuation matérielle de ses gestes, une seule et même action est en train de se manifester. Faire imaginativement du là vers lequel j'ai à me diriger l'ici d'un autre là possible, c'est me vivre comme déjà présent à ce là, c'est simultaniser en une seule prise affective une suite temporelle. Le premier geste que je pose en vue d'accomplir mon action est déjà en ce sens travaillé de l'intérieur par l'action toute entière, qui est virtuellement réalisée. Mes gestes successifs seront unifiés de l'intérieur et par la *cohérence* d'un même élan et par la *pertinence* d'un même sens. C'est dire du point de vue de Sartre qu'il n'y a pas d'effectuation phénoménologique de quelque action que ce soit qui ne s'accompagne pas d'une stylistique, cette stylistique permettant précisément au sujet de soutenir l'anticipation imaginaire et affective de sa présence virtuelle au terme de l'action. La phénoménologie sartrienne de l'action implique en ce sens une "perspective internaliste à l'égard de la constitution de l'action comme productrice d'une forme de vie"<sup>48</sup>. C'est dire encore que la phénoménologie sartrienne de l'action ne peut en aucune manière être comprise dans une perspective strictement fonctionnaliste.

Il ne peut être question de se contenter de dire que le sens potentialisant d'une action se trouve seulement dans l'anticipation cognitive du commencement possible d'une autre action. Ce que Sartre met en évidence, au contraire, c'est la nécessité pour cette anticipation d'être éprouvée dans le corps même. C'est par cette projection corporellement éprouvée que le pour-soi advient à soi dans l'effectuation même de son action. A suivre un exemple de Sartre, cet homme à qui une femme vient de dire qu'elle l'aimait se met à danser et à chanter. Cette conduite ne doit pas seulement être interprétée comme une façon de communiquer certaines informations de façon pré-verbale, comme une façon de faire savoir que l'on accueille cette information et que l'on accepte de partager cette action commune qui est de faire vivre et de réaliser une relation d'amour. En dansant et en chantant, cet homme

"se détourne de la conduite, prudente et difficile, qu'il devrait tenir pour mériter cet amour et le faire grandir, pour en réaliser la possession

---

48 MAESSCHALCK M., *Normes et Contextes*, op. cit., p. 83.

lentement et à travers milles petits détails [...]. Il se détourne même de la femme qui représente, comme réalité vivante, précisément le pôle de toutes ces conduites délicates. Il se donne un répit : plus tard, il les tiendra. Pour l'instant il possède l'objet par magie, la danse en mime la possession<sup>49</sup>.

Dans la joie de cet homme, c'est toute l'action d'amour dans laquelle il va s'engager avec cette femme qui est comme réalisée d'un coup. Cette joie fonctionne comme une potentialisation de l'action à faire et comme une possession virtuelle de son terme. Par une attitude motrice de son corps servant de matière à l'ouverture imageante d'un nouveau projet, cet homme synthétise le parcours du projet présentement à faire, synthétise une suite de gestes, saisit imaginativement une totalité instantanée. Ce qui est en jeu dans cette expérience émotionnelle, c'est la constitution phénoménologique de l'unité indivise de l'action à faire dans une suite discrète de gestes. Cette constitution est inséparable de l'ouverture imageante du projet possible qui pourrait suivre l'accomplissement du projet présentement à faire. La totalisation et l'incarnation de la subjectivité dans la suite des gestes qu'elle a à poser implique pour Sartre le dépassement d'une contradiction qui constitue cette subjectivité en tant que telle. Ainsi, pour reprendre encore une fois cet exemple fameux de Sartre, celui de l'écrivain, l'expérience subjective de celui-ci peut être décrite comme étant toujours déjà en voie de se dédoubler en deux moments tout à la fois contradictoires et dépendants l'un de l'autre. L'écrivain est-il dans la conscience de son action ? Où est-il dans la suite de gestes qu'il pose ? Ce qui fait de son action une action, est-ce la conscience totalisante qu'il en a ou est-ce l'effectuation des gestes qu'il pose ? Tout se passe dans la réalité humaine comme si ces deux dimensions, au lieu de collaborer harmonieusement, étaient toujours déjà en voie de se neutraliser l'une l'autre, l'une et l'autre dimension tentant de devenir l'essentiel du comportement. La réalité humaine, en manque de son propre soi, se voit ainsi amenée à faire l'expérience plus ou moins explicite de cette contradiction. Toute la question est alors est de savoir comment l'écrivain va dépasser cette contradiction et devenir, selon l'expression de Sartre, un "Ecrivain-Soi". Ce dépassement s'opère par l'ouverture imageante d'un projet qui suivra peut-être la réalisation du projet actuellement en cours. L'expérience affective qui en résulte peut en ce sens être comprise comme ce qui permet la conscience et au corps de dépasser leur contradiction. Se vivant comme virtuellement au terme de son action, le sujet peut rendre cette action toute entière présente en chacun des gestes posés, saisir la présence d'une totalité en chacune de ses parties. Chacun des gestes est en ce sens travaillé de l'intérieur par l'action toute entière. Cette expérience affective

---

49 SARTRE J.-P., *Esquisse d'une théorie des émotions*, op. cit., p. 39.

est donc une synthèse de ces deux dimensions par ailleurs inconciliables du Pour-soi et de l'En-soi, une synthèse du possible et de l'effectif. En habitant virtuellement le terme de son projet, l'écrivain laisse se joindre en lui et la dimension de conscience et la dimension matérielle de son action. Cette expérience affective est ce qui permet à la subjectivité de s'éprouver comme présence à soi dans l'effectuation des différents gestes qu'elle est en train de poser.

L'ouverture imageante et affective du projet qui suivra peut-être la réalisation du projet actuellement en cours n'est jamais une ouverture neutre. Elle advient pour rendre possible le processus d'incarnation du sujet dans le projet qu'il a actuellement à réaliser, pour rendre possible, autrement dit, l'expérience de la situation comme situation vécue en vue de la liberté. Et l'émotion, ainsi entendue, advient de ce processus même par lequel la subjectivité a à assumer sa situation en vue de la liberté, à la vivre donc comme un point de passage dans la réalisation toujours à refaire de la liberté. En ce sens, l'expérience émotionnelle est liée aux ouvertures possibles de projets que recèlent une situation donnée.

Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que le garçon de café qui vit son rôle de façon purement fonctionnelle soit dénué de tout affect potentialisant. Il se comporte alors comme un robot. Il peut avoir un sourire aux lèvres en pensant à ce qu'il va faire une fois son travail terminé. Son corps est là et son esprit ailleurs, comme le montre remarquablement Sartre dans la fameuse description de la coquette. Ce qu'il importe de bien voir, c'est qu'il n'y a pas dans cette situation d'affect lié à la potentialisation de l'action en question, si bien que l'on peut dire qu'une approche unilatéralement fonctionnaliste de l'expérience des rôles ne permet pas au sujet de se rapporter de façon phénoménologique à ses actions. Il n'y a en effet de potentialisation effective d'une action donnée que si l'ouverture imageante du commencement d'une autre action possible qui suivra cette action est liée de façon sensée à l'action actuellement en cours. Autrement dit, l'incitant doit partager une certaine communauté de sens avec ce qu'il est supposé inciter, faute de quoi ce n'est pas l'action comme telle qui est potentialisée. Si par exemple le garçon de café ne fait ce métier de garçon de café que faute de mieux, s'il prête son corps à cette tâche pour quelque chose de radicalement étranger à cette tâche, il est vrai que l'attente de ce quelque chose d'autre à quoi il aspire lui permet de tenir le coup, d'endurer le temps qu'il faut cette tâche à laquelle il est contraint. Dans cette perspective, on ne peut pas dire que de telles anticipations potentialisent les actions que le sujet a à effectuer comme garçon de café. Le sujet effectue son rôle comme s'il était déjà dans un ailleurs qui n'a rien à voir avec le rôle en question. Mais si le garçon de café tente de donner un minimum de sens aux tâches dans lesquelles il est engagé faute de mieux, alors il procède tout de

même à une potentialisation des actions actuellement en question. Cette potentialisation de l'action est liée à la genèse d'un affect potentialisant, lequel est articulé au développement même des actions qui sont à accomplir. Par exemple, Paul se dit qu'il va profiter de ses activités de garçon de café pour apprendre à parler à une diversité de personnes qu'il n'aurait jamais rencontrées ailleurs. Ce qui est en jeu dans cette expérience, c'est le fait que les actions liées au rôle de garçon de café ne peuvent être véritablement potentialisées que dans la genèse d'une forme de vie naissante, si bien qu'en potentialisant son action de telle ou telle façon, l'acteur prend position par rapport au sens même du rôle qu'il est en train de jouer. Il incarne de telle ou telle manière le rôle qu'il prend en charge.

Il importe ainsi de distinguer un rapport fonctionnaliste au rôle, qui définit avant tout le rôle par un ensemble de services fonctionnels, et la façon même dont le sujet qui prend en charge ce rôle se rapporte subjectivement aux actions à faire. Il ressort en effet de ce qui précède qu'il n'est pas possible de se rapporter de façon purement fonctionnelle au rôle que l'on prend en charge. L'effectuation du rôle implique une potentialisation des actions à faire selon un style lié à une certaine forme de vie. On peut s'être accordé discursivement sur les différents services fonctionnels qui sont liés au rôle en question. Il reste toutefois que l'effectuation stylisée des actions va enrichir de façon intuitive le sens du rôle, le lier à une certaine forme de vie. Même si le rôle de garçon de café est d'abord et avant tout un type de service fonctionnel adressé à certains acteurs et se définissant donc par une série de tâches objectives, il reste que la façon dont Paul va potentialiser et effectuer les actions qu'il a à accomplir comme garçon de café va faire de ce rôle autre chose qu'une simple représentation d'actions fonctionnelles. Elle va enrichir ou rendre encore plus cohérente la série des fonctionnalités liées au rôle, les rapporter à un art de vivre. Par exemple, il va apparaître dans la façon dont Paul effectue ses actions que le rôle de garçon de café consiste aussi à écouter les clients énoncer certains propos qui ne pourraient pas être entendus comme tels et de cette façon ailleurs. Toute effectuation phénoménologique d'un rôle s'accompagne ainsi d'un affect potentialisant lié à la constitution de l'action comme productrice d'une certaine forme de vie. Il ressort de ces descriptions qu'il n'est pas possible de réaliser des actions liées à un rôle sans être amené à incarner imaginairement ce rôle par le style même d'effectuation des actions que l'on pose.

### *3.2. L'émotion : entre la dimension intuitive et la dimension pragmatique du rôle*

Le risque reste grand toutefois de comprendre le sens de cet affect potentialisant d'une façon telle que le rapport du rôle aux actions qui lui sont corrélatives soit de nouveau dénaturé. Les descriptions que Sartre fait de la joie

ou de la colère se consacrent essentiellement à montrer que cette possession virtuelle de l'action, que cette prise affective sur une totalité simultanément une suite temporelle de gestes, peut se détourner de sa véritable fonction. Une certaine émotion doit être comprise comme une négation de cette essence de l'affectivité qui consiste à incarner le pouvoir d'attestation de la subjectivité en chacun de ses gestes. Les analyses que Sartre consacre à l'émotion vont montrer que cette possession d'une totalité synthétisant du temps, en quoi consiste donc l'affectivité, peut se dénaturer. On sait combien Sartre insiste sur le fait que la conduite émotive n'est pas une conduite effective et n'a pas pour fin d'agir réellement sur l'objet<sup>50</sup>. Mais elle peut avoir comme effet de nier la condition temporelle et hasardeuse de l'agir humain<sup>51</sup>. Je ne sais plus écrire mon livre. Je tombe dans une grande tristesse. Faute de pouvoir et de vouloir accomplir les actes que je projetais, je fais en sorte que l'univers n'exige plus rien de moi. Dans ce vécu émotionnel, le monde est vécu *a priori* comme ne valant plus la peine que l'on y agisse. Je connais déjà le terme de mon action, c'est un échec. Le terme de mon action, la synthèse des gestes à faire est déjà possédée, mais cette fois-ci, non sur un mode potentialisant, mais sur un mode effectif et à vrai dire de façon hallucinatoire. Dans la tristesse mélancolique, tout est déjà joué, tout est déjà fait. Le terme de l'action à faire n'est pas investi virtuellement, mais effectivement. Il en va de même pour la joie maniaque. Je me lève de mon lit, follement heureux, la vie est belle, rien que belle. Je déborde d'énergie, pour tout et n'importe quoi. Tout est disponible, tout est déjà accompli.

Comme Sartre le montre remarquablement, cette tristesse et cette joie fonctionnent à vide<sup>52</sup>. Même si elles ont pris leur point de départ dans une expérience donnée, elles ne sont pas articulées à une situation de vie, elles ne fonctionnent pas comme une potentialisation d'une action à faire en vue du commencement possible d'une autre action. Elles ne sont pas des consciences particulières de situation, mais des consciences générales de monde. Elles ne potentialisent pas l'effectuation d'une certaine action dans une certaine situation. D'une certaine façon, ce type d'émotion transforme ce qui est à faire et à vivre en destin et fait de ce qui n'est qu'une possession virtuelle une possession effective. La tristesse mélancolique est une expérience par laquelle le sujet se vit comme ne pouvant vivre que de la déception. Dans la joie maniaque, le sujet se vit comme ne pouvant vivre que de la satisfaction. La possession du terme de l'action ne fonctionne pas ici comme une possession virtuelle qui potentialise une mise en mouvement, laquelle va peut-être dans les faits finir par échouer, mais comme une possession effective qui annule la

---

50 Cf. SARTRE J.-P., *Esquisse d'une théorie des émotions*, *op. cit.*, p. 35.

51 Cf. *ibid.*, p. 36.

52 Cf. *ibid.*, p. 40.

nécessité d'en passer par un parcours, par un chemin d'existence. Dans ces émotions pathologiques, toute action est déjà accomplie. Dans la joie maniaque, le terme de l'action aboutissant peut-être à la satisfaction du projet se vit à ce point comme une réalité effectivement atteinte que la mise en mouvement du sujet vers ce terme s'en trouve dénuée de tout sens. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Sartre, cet homme apprenant qu'il est aimé peut danser et chanter de joie, mais d'une façon telle qu'il vit son projet d'amour comme effectivement accompli et non comme potentiellement accompli. Dans ce premier cas, tout se passe comme si la prise affective sur la totalité de l'action valait comme réalisation effective de cette action. Dans un second cas, celui d'une joie qui serait potentialisante, la prise affective sur la totalité de l'action permet de donner aux gestes que le sujet va avoir à poser le sens de gestes effectués par une subjectivité. La joie maniaque est la totalité de l'action, non pas possédée de façon seulement potentialisante, mais possédée effectivement. La sur-présence d'affects dans la façon dont un acteur joue son rôle est le signe que l'incarnation imaginaire du rôle fonctionne comme une hallucination plutôt que comme une incarnation potentialisante. C'est en vain que l'on fera savoir à tel orateur que le public n'a rien retenu de sa conférence. Il était tellement dans son rôle, tentant de lui donner de la présence qu'il était déjà hallucinatoirement à la fin de sa conférence avant même qu'il ne la commence. Il ne pouvait être conscient que sa conférence ne passait pas bien auprès de ses auditeurs : tout s'était déjà accompli dans l'hallucination.

Il ressort de ceci que l'incarnation imaginaire du rôle par l'acteur et en l'acteur n'a de sens que si elle potentialise un ensemble d'actions effectives. Il s'agit donc de jouer au garçon de café mais de façon telle que le dynamisme généré par cette adhésion au rôle, par la constitution de l'action en forme de vie, embraye sur des actions effectives potentialisées<sup>53</sup>. Au lieu donc d'opposer une approche dramaturgique à une approche fonctionnaliste, tout se passe maintenant comme si ces deux approches étaient tout au contraire interdépendantes l'une l'autre. L'affect potentialisant dont nous venons de parler est autant un affect qui permet de remonter des actions à accomplir vers le rôle dont elles sont les actions que de faire descendre le rôle vers les actions dont il est la forme, si bien que rôle et action sont habités intérieurement l'un par l'autre. Il n'y a pas d'action qui ne donne à voir un rôle ou l'émergence d'un rôle dont elle est l'action. Et il n'y a pas non plus de rôle qui ne donne en sens inverse à voir par son incarnation imaginaire une série d'actions typiques à effectuer. La danse de l'épicier dont parle Sartre n'est pas seulement une danse incantatoire qui

---

53 Pour cette question, cf. FLORIVAL G., "Vie affective et temporalité", in *Figures de la finitude. Etudes d'Anthropologie philosophique*, Leuven-Paris, Peeters, Vrin, 1988, pp. 66-92 ; ID., "Phénoménologie de l'affectivité", in *L'affect-philosophe*, Paris, Vrin, 1990, pp. 81-110.

viserait à annuler la dimension pragmatique du rôle au profit de sa dimension intuitive. C'est une danse qui tout en donnant le rôle à voir dans son rapport à une forme de vie potentialise en même temps les actions effectives qui lui sont liées.

#### 4. La question du contexte d'effectuation des rôles

La question qui se pose alors est de savoir si la composition de ces deux dimensions de l'expérience des rôles, intuitive et pragmatique, peut être réalisée par la subjectivité toute seule. Dans cette dernière perspective, tout se passerait comme si la possibilité d'une prise en charge phénoménologique des rôles, cette prise en charge laissant donc s'enrichir mutuellement la dimension intuitive du rôle et la dimension pragmatique du rôle, ne devait pas passer par une élaboration intersubjective. Or, il importe de bien voir que l'expérience du rôle est toujours située à l'intérieur d'un certain collectif. Ainsi, Paul qui joue son rôle de garçon de café est en rapport avec Jean qui joue son rôle de client. Pierre et Paul n'ont pas seulement à s'accorder sur la définition minimale de chacun des différents rôles qu'ils jouent. Dans leur interaction même, deux façons d'adhérer au rôle, deux arts de vivre ont à se composer et à potentialiser les actions échangées<sup>54</sup>. Les choses se compliquent encore s'il n'y a plus seulement un garçon de café mais deux ou trois. L'accord discursif des garçons de café sur le sens fonctionnel de leur rôle ne peut se vérifier que dans la façon même dont ils vont interagir concrètement.

Selon le type de collectif qui va s'instaurer, les conditions d'effectuation et de transformation du rôle vont se modifier, tant sur le plan pragmatique qu'intuitif. La question du rapport au rôle concerne chaque fois l'ensemble des individus qui partagent un même rôle ou l'ensemble des individus dont les rôles respectifs sont complémentaires ou opposés<sup>55</sup>. La question des rôles peut être abordée tantôt à partir du sujet qui prend en charge un rôle qui existe déjà, tantôt à partir du rapport du sujet à un rôle qu'il revendique ou qu'il tente de créer. Dans cette perspective, le rôle devient donc un objet perpétuellement renégocié.

---

54 Nous avons montré qu'une modification du sens fonctionnel d'un rôle ne pouvait pas ne pas avoir de répercussions sur la façon dont l'acteur adhère à son rôle, de la même façon qu'une modification de la façon d'adhérer au rôle ne pouvait pas ne pas influencer, enrichir, contester, appauvrir le sens fonctionnel donné au rôle. Entre ces deux dimensions, il y a un rapport de réversibilité si toutefois l'on voit bien que le passage de l'une à l'autre n'a pas le même statut si l'on part de l'une des dimensions ou de l'autre. Selon les termes de Marc Maesschalck, nous avons affaire ici à une *réversibilité asymétrique*, c'est-à-dire à "une réversibilité toujours saisissable seulement à partir de la priorité accordée à l'un des pôles" [MAESSCHALCK M., *Normes et Contextes*, *op. cit.*, p. 241].

55 Cf. MAESSCHALCK M., "Habitus et lien social. L'apport de Sartre à une "typique" du contexte", *op. cit.*, pp. 9-12.

Sartre est sans doute l'un des phénoménologues qui a le plus finement vu qu'une analyse du rapport du sujet à son action était abstraite si le concept de rôle n'était pas partie prenante de l'analyse<sup>56</sup>. De nombreuses recherches tombent en effet dans cette abstraction qui consiste à isoler le sujet et l'action qu'il pose du contexte de sa production et par là même du rôle même auquel le sujet adhère quand il effectue son action. Pourtant, dans ce cadre interrogatif, trois niveaux d'analyse se combinent. Il y a d'une part l'analyse de l'action en tant que telle. Il y a d'autre part l'analyse du rôle tenu par le sujet qui effectue cette action, ce rôle devant être lui-même appréhendé d'une double façon, d'un côté dans les termes de sa fonction pragmatique et d'un autre côté dans les termes de sa fonction intuitive. Il importe dans cette perspective de bien voir que des rôles appréhendés de façon fonctionnelle sont susceptibles de s'accorder alors qu'ils apparaissent irréductibles l'un à l'autre si on les prend de façon intuitive, c'est-à-dire à partir de la forme de vie qui leur est liée. Et inversement, un accord au niveau intuitif n'implique pas un accord au niveau pragmatique. C'est pourquoi l'élaboration d'une norme qui vise par exemple à interdire telle ou telle action ou à limiter la sphère de compétence de tel ou tel rôle sera inefficace si elle ne part pas du contexte intersubjectif dans lequel cette action et le rôle qui l'accompagne sont posés. Ce qui serait évacué, c'est la liberté située des acteurs, c'est la *praxis* au sens sartrien, toujours déjà tendue entre les conditions objectives du milieu et les structures objectives du champ des possibles<sup>57</sup>. Condamner ou tenter de promouvoir un certain comportement sans prendre en compte les logiques d'action qui structurent le milieu où il se produit est aussi abstrait que de réfléchir aux déterminations de ce même comportement indépendamment du type de compréhension que les concernés ont de leur situation. Dans cette perspective, en effet, l'appréciation des fins est coupée de l'examen critique du champ des possibles, et inversement, l'examen critique du champ des possibles est coupé de l'appréciation des fins<sup>58</sup>. La structure dialectique de la *praxis* est ainsi occultée<sup>59</sup>.

Une même action est susceptible de participer à différents rôles et ces différents rôles sont eux-mêmes susceptibles d'une double appréhension, pragmatique et intuitive. Le fait de s'accorder sur les exigences fonctionnelles liées à un certain rôle n'implique pas qu'il y a eu composition des différentes formes de vie susceptibles de venir soutenir un tel rôle. Par exemple, exploiters

---

56 C'est ainsi par exemple que Sartre étudie la figure de l'intellectuel à partir du rapport de ce dernier à l'institutionnalisation de sa mission [cf. *ibid.*, pp. 3-9].

57 Cf. SARTRE J.-P., *Questions de méthode*, in *Critique de la Raison dialectique. T. 1. Théorie des ensembles pratiques*, Paris, Gallimard, 1985, p. 80.

58 Cf. SARTRE J.-P., *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard, 1972, p. 17.

59 *Ibid.*, p. 14.



et exploités peuvent s'accorder sur l'exigence d'une lutte contre la discrimination, mais ce n'est certainement pas de la même façon que cette exigence sera acceptée pratiquement par les concernés. Autrement dit, la condamnation d'une action n'a pas le même statut selon le rôle que le sujet tient en effectuant cette condamnation, et selon la façon même dont il se rapporte à son rôle. Dans cette perspective, un des grands dangers qui guettent l'intellectuel, c'est d'universaliser trop vite, de ne pas voir que toute action est liée à un certain rôle effectué dans un certain type de collectif<sup>60</sup>. Faute d'une prise en compte de la façon dont les finalités se composent de façon chaque fois particulière avec le type de contexte qui les incorpore, une simple entente sur le sens et la légitimité d'une action donnée ne peut être qu'un simple accord, au sens où Sartre l'entend dans *La Critique de la Raison dialectique*, c'est-à-dire une proposition à ce point décontextuée et démotivée qu'elle ne porte pas à conséquence en tant que telle :

“En un mot, lorsque les individus et les groupes sont fondamentalement *Autres* (et à plus forte raison, opposés), “l'accord des esprits” comme virtualité permanente de réciprocité reste une possibilité abstraite et parfaitement inessentielle : après tout, les artilleurs de deux armées ennemies sont d'accord en tout point sur la balistique”<sup>61</sup>.

## 5. Rôle et forme de vie

Tant le niveau pragmatique du rôle que son niveau intuitif se constituent différemment selon que l'expérience du rôle appartient à une logique de série ou à une logique de groupe. Toute la question est alors de réfléchir sur les conditions d'une transformation de cette expérience des rôles, du passage d'une logique d'adhésion à une autre. Du point de vue de la logique sérielle, il est possible en effet de montrer que tous les rôles coexistent en étant unifiés par un cadre fonctionnel commun qui préexiste à l'effectuation même de ces rôles. Dans cette mesure, le processus d'engagement des acteurs dans leurs rôles est séparé du processus de composition des différents rôles mis en présence. Ce n'est précisément qu'en passant d'une logique sérielle à une logique du groupe que l'articulation de ces deux dimensions fondamentales de l'expérience des rôles, le niveau pragmatique et le niveau intuitif, sont susceptibles de se composer en vue d'une transformation du sens même de l'expérience en question. La forme de vie qui vient animer le rôle de garçon de café est alors une forme de vie qui potentialise des actions à effectuer, si bien qu'elle ne peut

---

60 Cf. *ibid.*, p. 50.

61 SARTRE J.-P., *Critique de la Raison dialectique. T. 1. Théorie des ensembles pratiques*, Paris, Gallimard, 1985, p. 624. Pour cette question, cf. GÉLY R., “Les structures communautaires de la discrimination chez le dernier Sartre”, in *Les Carnets du Centre de Philosophie du Droit*, (87) 2000, 32 pp.

en aucune manière se rendre étrangère à la façon dont les autres garçons de café et les clients adhèrent à leurs rôles et aux actions qu'ils accomplissent. C'est dans cette mesure que l'expérience des rôles devient réflexive, l'échange des actions requises pour une situation donnée impliquant que les formes de vie qui y sont convoquées entrent elles-mêmes dans un processus de transformation et de composition. La diversité empirique des différentes façons d'adhérer à un rôle renvoie dans cette perspective à une pluralisation originaire des modes d'adhésion au rôle. Dans les termes de Marc Maesschalck, l'acte d'adhésion au rôle devient un acte de conviction, c'est-à-dire une disposition cognitive "fondée sur la récapitulation possible à tout moment de mes vécus en fonction d'une fidélité à la vie qui me décentre vers les autres vivants"<sup>62</sup>. C'est en ce sens que l'expérience des rôles apparaît comme une expérience fondamentalement intersubjective. Un des apports fondamentaux des réflexions qui viennent d'être faites consiste à montrer que ce processus de composition de différentes cohérences de vie, de différentes modalités d'adhésion à un rôle est fondamentalement articulé à la capacité des acteurs de modifier le sens fonctionnel de leur rôle. Ce n'est précisément que lorsque la forme de vie se singularise de façon absolue qu'elle est sans pouvoir sur le sens fonctionnel du rôle, sur les tâches et actions qu'il exige. Dans l'expérience du groupe, au contraire, les formes de vie qui viennent soutenir l'acte même d'adhésion des sujets à leurs rôles entrent elles-mêmes dans un processus de composition, lui-même corrélatif d'une possible transformation du sens fonctionnel des rôles mis en présence.

D'un point de vue sériel, la similarité et la différence des actions posées par les garçons de café relève d'une schématisation du rôle à l'égard de la diversité des situations. Comme tel, le schème est indifférent aux modalités d'adhésion du sujet. Le schème est articulé aux conditions de possibilité de la production d'une objectivité, à savoir ici l'objectivité fonctionnelle d'un ensemble de tâches. C'est dire que l'acte d'adhésion du sujet au rôle est étranger aux conditions de production du rôle en question. Dans cette perspective, l'isolement des individus dans la série garantit l'objectivité du service fonctionnel lié au rôle. L'objectivité du rôle est suspendue à l'anonymat de sa réalisation, ce caractère anonyme étant paradoxalement à son comble lorsqu'on pousse comme aujourd'hui les sujets à investir leur rôle d'une créativité pour ainsi dire aveugle aux conditions d'élaboration et de transformation du rôle en question. L'humain et sa singularité pathique deviennent une ressource, un moment nécessaire au bon déploiement de l'objectivité du rôle. Mais cette singularité auto-centrée est, d'un point de vue sartrien, de nature hallucinatoire et n'a aucune prise sur l'élaboration intersubjective du rôle. Une forme de vie

---

62 MAESSCHALCK M., *Pour une éthique des convictions*, op. cit., p. 255.

n'est potentialisante qu'en se constituant dans un rapport à une série d'actions à effectuer. Mais un tel processus d'instauration d'une forme de vie potentialisante implique que le sujet n'adhère plus de façon isolée au rôle qu'il a à jouer, implique au contraire que sa puissance d'adhésion soit comme telle et d'emblée articulée à d'autres puissances d'adhésion possibles, autrement dit encore que s'instaure un processus à la fois de pluralisation et de composition des différentes formes de vie en jeu pour une expérience des rôles donnée.